

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE DANS QUATRE (04) ÉCOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GUIDER

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal 2023, le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de quatre (04) salles de classe dans quatre (04) écoles primaires de la Commune de GUIDER.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :

les travaux préparatoires ;

le terrassement ;

la fondation ;

la maçonnerie et béton en élévation ;

la charpente et la couverture ;

la menuiserie métallique ;

l'électricité ;

la peinture ;

l'équipement

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de neuf millions (9 000 000) FCFA par lot.

4.Allotissement

Les travaux sont subdivisés en quatre (04) lots

5.Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6.Financement

Les travaux sont financés par le Budget Communal, Exercice 2023 ligne 220100.

7.Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Guider dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel ; 698 66 43 02

8.Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de 40 000 (Quarante mille) francs CFA, payable au guichet de la Recette de la Commune de Guider.

9.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, le 31/10/2023 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

“APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D’URGENCE N°15/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/C1PM/SIGAMP/2023 ■ DU 03/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE DANS QUATRE (04) ÉCOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GUIDER”

“A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois par Lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit cent quatre-vingt mille (180 000) F CFA par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 31/10/2023 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Guider dans la salle de réunion de

ladite Commune. Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1	Dossier Administratif incomplet après délai pour se conformer	
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées	
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié	
4	Non obtention d'au moins 70% des critères essentiels	
5	Absence caution de soumission	
1	Situation financière de l'entreprise	oui/non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux	oui/non
3	Expérience du personnel d'exécution	oui/non
4	Matériel et équipements à mobiliser	oui/non
5	Propositions technique (organisation, planning etc.,)	oui/non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP	oui/non
7	Présentation des offres	oui/non

15. Attribution

Il sera considéré les montants fiors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés, par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixéepour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider sise à la Commune de Guider. Tel : 698 66 43 02

GUIDER Le 03-10-2023

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA